

La région octroie 532 000 euros pour la construction du nouveau groupe scolaire

Le « Contrat ambition région » va permettre à la commune de Vovray-en-Bornes de faciliter la mise œuvre de ses projets pour les années à venir.

VOVRAY-EN-BORNES

Vendredi 27 octobre, dans les locaux de la Mairie, Xavier Brand, maire de Vovray-en-Bornes et Pierre Sappey, maire du Sappey, accueillent Martial Saddier, vice-président de la Région et député de la 3^e circonscription, de nombreux élus, les représentants de la Région et des parents d'élèves, pour signer le « Contrat ambition région », qui valide une aide substantielle pour la construction du futur groupe scolaire. Lors de son mot de bienvenue, Xavier Brand devait rendre hommage aux deux conseils municipaux, « sans qui rien n'aurait été possible » et remercier aussi les parents d'élèves, d'hier et aujourd'hui, qui se sont investis dans ce projet. Le président Jean-Michel Combet devait souligner la mutualisation entre les deux communes de Vovray et du Sappey et se féliciter des excellents rapports entretenus



La signature du contrat ambition région.

entre les communes et la communauté de communes du pays de Cruseilles (CCPC). Martial Saddier s'est montré très heureux de sa venue, surtout lorsqu'il peut attribuer des aides pour la construction d'écoles, un symbole selon lui. Des aides possible grâce à des « économies drastiques sur le fonc-

tionnement, 70 millions la première année, 100 millions la seconde ». Il devait ensuite énumérer les prochaines actions en faveur du Pays de Cruseilles, notamment pour la maison de la santé pluridisciplinaire de Cruseilles, et les sites touristiques des Ponts de la Caille et du Petit Pays. A deux mois de Noël,

la hotte du vice-président était bien remplie ! Les chiffres des enveloppes prévisionnelles de la Région sur 3 ans : 332 000 euros pour la construction d'une école à Vovray, 200 000 euros pour la construction de la cantine scolaire, 26 500 euros pour la rénovation énergétique de la

salle polyvalente de Menthonnex, 53 000 euros (50/50) pour les communes de Villy-le-Bouveret et Villy-Le-Pelloux pour des dossiers en cours et 53 000 euros pour la réhabilitation et mise aux normes accessibilité de la Mairie de Cruseilles

SÉBASTIEN CUSIN

Les actions de la Région

En substitution aux politiques contractuelles des deux anciennes Régions, l'Assemblée régionale a approuvé un nouveau cadre d'action en matière d'aménagement du territoire, l'ambition est de nouer un dialogue direct avec les ECPI et les communes, et de recentrer l'intervention régionale sur l'investissement grâce à trois dispositifs :

- Les Contrats Ambition Région
- Le Plan régional en faveur de la ruralité
- Le soutien aux bourgs centres et pôles de service